

News Release

Department of
External
Affairs



Communiqué

Ministère des
Affaires
extérieures

es
ts

No 152

Le 18 juillet 1988

NORMALISATION DES RELATIONS DIPLOMATIQUES

ENTRE LE CANADA ET L'IRAN

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a annoncé aujourd'hui que le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République islamique d'Iran sont convenus de rétablir entre eux, à compter du 18 juillet 1988, des relations diplomatiques normales. Les deux parties procéderont par conséquent à un échange d'ambassadeurs.

es
ts

ir
Pour sa part, le Gouvernement du Canada tient à souligner que cet événement, dont il se félicite, témoigne de l'importance qu'il attache aux relations avec la République islamique d'Iran, nation de tout premier plan au Moyen-Orient, étant donné les conséquences de la révolution islamique, la situation stratégique de l'Iran et son rôle sur la scène internationale.

Les deux parties sont convaincues que le rétablissement de relations diplomatiques normales entraînera un accroissement des échanges de tous ordres, à l'avantage mutuel du Canada et de la République islamique d'Iran. L'une et l'autre s'efforceront de déterminer les domaines où pourrait s'exercer à l'avenir leur coopération bilatérale.

- 30 -

Secretary of State
for
External Affairs

Secrétaire d'État
aux
Affaires extérieures

Canada